

226C1611
FR0000051732-FS0831

24 septembre 2026

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

ATOS SE
(Euronext Paris)

1. Par courriers reçus le 23 septembre 2026, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 septembre 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ATOS SE et détenir, à cette date, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 100 464 actions ATOS SE représentant autant de droits de vote, soit 5,57% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	1 078 360	5,46
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	634	ns
Goldman Sachs & Co. LLC	2 274	0,01
Goldman Sachs Asset Management International	19 192	0,10
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	4	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	1 100 464	5,57

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ATOS SE hors marché.

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 17 septembre 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 28 623 actions ATOS SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 27 214 actions ATOS SE résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ATOS SE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et
- 1 409 actions ATOS SE résultant de la détention de 2 contrats « *call warrant* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 20 décembre 2027.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 17 septembre 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 385 232 actions ATOS SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 13 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 6 mai 2027 et le 16 septembre 2036.

¹ Sur la base d'un capital composé de 19 750 179 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

2. Par les mêmes courriers, la société de droit de l'état du Delaware The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 18 septembre 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ATOS SE et détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 809 524 actions ATOS SE représentant autant de droits de vote, soit 4,10% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	787 079	3,99
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	634	ns
Goldman Sachs & Co. LLC	2 615	0,01
Goldman Sachs Asset Management International	19 192	0,10
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	4	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	809 524	4,10

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ATOS SE hors marché.

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 28 964 actions ATOS SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 27 555 actions ATOS SE résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ATOS SE et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et
- 1 409 actions ATOS SE résultant de la détention de 2 contrats « *call warrant* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 20 décembre 2027.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 401 904 actions ATOS SE (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 15 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 6 mai 2027 et le 12 août 2036.